

# ACORAM IDF

## BULLETIN DE LA DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE



Numéro 83

Octobre 2014

ACORAM - CC 12 - 75398 PARIS CEDEX 08 - Tél. 01 53 42 80 39 - Fax 01 53 42 86 74 - Messagerie : [secretariat@acoram.fr](mailto:secretariat@acoram.fr)

### Le Mot du Délégué



CV(H) Bruno de BEAUFORT  
Délégué Ile-de-France  
Tél. 0139514286  
[bruno.de-beaufort@orange.fr](mailto:bruno.de-beaufort@orange.fr)

En raison des vacances d'été les activités du troisième trimestre sont toujours réduites. Vous trouverez cependant dans les pages qui suivent les comptes-rendus de deux très intéressantes visites, Assemblée Nationale et maquettes de la Marine impériale, ainsi que celui d'une cérémonie commémorative de la Libération.

Pour le trimestre à venir il vous est proposé plusieurs conférences d'exception. La conférence d'automne, organisée par l'ACORAM Ile de France en partenariat avec la FAOMA, vous permettra d'accueillir le 19 novembre prochain Monsieur Patrick BOISSIER qui a été Président de DCNS pendant plusieurs années avant de prendre en juillet 2014 la présidence du GICAN. Inscrivez-vous rapidement car le nombre de places est limité à 200 dans l'amphi Desvallières.

L'autre conférence sera prononcée le 4 décembre par le CF(H) Jean-Louis RENAULT qui nous parlera d'un sujet plus historique avec « la guerre de 7 ans en Amérique et le combat de la Restigouche en 1760, le dernier engagement naval de la Nouvelle France ».

Une visite importante sera constituée par nos journées rencontres des 14 et 15 octobre à Toulon. Ces journées représentent une occasion exceptionnelle de maintenir des liens étroits avec la Marine et de nous tenir au courant des évolutions technologiques et opérationnelles des bâtiments. Vous en trouverez le compte-rendu dans le prochain bulletin.

La création de l'ALLIANCE NAVALE, qui regroupe 10000 officiers de Marine d'active ou de Réserve, est une étape majeure de la vie de l'ACORAM. Chaque association conserve son autonomie et sa spécificité mais bénéficie de l'apport des autres associations dans les événements qu'elle organise. L'accès au service carrières FAOMA/ACORAM de nos membres est maintenant effectif. L'abonnement à notre revue Marine & Océans est d'autre part proposé aux 6000 membres de la FAOMA.

Notre nouvelle base de données INTRACORAM est maintenant accessible à chacun d'entre vous ce qui vous permet en direct de mettre à jour vos données personnelles et professionnelles. Prenez l'habitude d'utiliser cet excellent outil.

Enfin nous entrons dans la période des réinscriptions/réabonnements 2015 que nous vous recommandons vivement d'effectuer par prélèvement SEPA ce qui allège beaucoup les traitements administratifs du siège. Il vous suffit pour cela de compléter le document « mandat de prélèvement SEPA » et de le renvoyer au siège. Les prélèvements ne seront effectués que début 2015.

Bien cordialement à toutes et à tous.

# Actualités de l'ACORAM

1) Comme vous le savez la Marine doit quitter la Pépinière au premier semestre 2015. La FAOMA, avec laquelle nous sommes maintenant alliés sous le nom d'ALLIANCE NAVALE, nous a proposé quelques mètres carrés dans l'appartement qu'elle occupe et dont elle est propriétaire au 86 rue d'Amsterdam 75009 Paris à côté de la gare Saint-Lazare. Nous avons accepté cette offre qui nous maintient dans un milieu Marine. Un loyer modique, correspondant à la maintenance des locaux, sera versé à la FAOMA. Le déménagement aura lieu aux environs du 1er avril 2015.

2) Suite à des manquements aux règles du port de l'uniforme, perpétrés par des acoramien pendant l'été, il est rappelé quelques règles de base à ceux qui participent à des marches, stages de parachutisme et autres manifestations à caractère militaire :

1. Les officiers sous ESR doivent avoir l'autorisation de leur unité et ceux en recherche d'ESR l'autorisation de leur APER. Les autres l'autorisation du COMAR.
2. Pour participer à un évènement comme la marche de Nimégue, il faut être inscrit dans une équipe militaire et apparaître sur l'ordre de circonstance émis par le COMAR et se conformer aux instructions de cet ordre.

Sans ces autorisations, les activités devront être réalisées en tenue de sport.

D'une manière générale :

- Le port de l'uniforme est interdit à l'étranger.
- La coiffure des officiers de Marine est une casquette ou un tricorne blanc, mais pas un béret (sauf en OPEX, mais cela sort de ce cadre)
- Le port d'une tenue autre que celle de son corps et spécialité d'appartenance est illégal (on ne peut revêtir une tenue de fusilier commando, que si l'on appartient à ce corps).
- Le port d'insignes, médailles, badges non officiels et non réglementaires est interdit.

Vous êtes invités en conséquence à vous conformer strictement aux dispositions de l'arrêté du 14 décembre 2007 relatif au port de l'uniforme militaire par les réservistes de la Réserve militaire, les anciens réservistes admis à l'honorariat de leur grade et les anciens militaires n'appartenant à aucune de ces deux catégories (texte disponible sur internet).

## Activités du trimestre

### EURONAVAL

En période de vache maigre budgétaire, nous ne pouvons que nous interroger sur les changements qui vont affecter notre industrie de défense maritime, qui jusqu'à ce jour a su s'élever au plus haut niveau mondial. Ce salon que nous suivons depuis 20 ans s'annonce d'un millésime exceptionnel. Les produits que vous allez découvrir ont fait l'objet de choix risqués que nos succès tant militaires que commerciaux semblent confirmer comme pertinents.

Aussi je vous engage à retenir la date du vendredi 31 octobre 2014. En effet l'Acoram vous offre la possibilité de découvrir les dernières avancées technologiques au cours de ce salon exclusivement réservé aux professionnels. Accompagnés par des spécialistes vous découvrirez, sur les stands de plus de 370 exposants provenant de 115 pays, le meilleur de la technologie Navale (BRAVE, Godwind, NH90, FREMM, BPC, Scorpène, MU90, ASTER, SCALP, F21, Shipmaster, Drones, les satellites etc...).

Visite gratuite, Inscription obligatoire (nom, prénom, grade, date de naissance) auprès de l'Enseigne de Vaisseau SUSINI : 30 rue du château 92600 Asnières ou à [susini@laposte.net](mailto:susini@laposte.net)

EV1(R) Philippe Susini

# QUINZIEME CONFERENCE D'AUTOMNE DE L'ACORAM ILE DE FRANCE

en partenariat avec les autres associations de l'Alliance Navale

Mercredi 19 novembre 2014, à 18h00, en l'amphi DESVALLIERES de l'Ecole Militaire

prononcée par

**Monsieur Patrick BOISSIER**

**Président du GICAN, ancien Président de DCNS**

**LA CONSTRUCTION NAVALE FRANCAISE**

**FACE A LA MARITIMISATION DU MONDE**

L'inscription préalable est obligatoire pour rentrer à l'Ecole militaire et dans l'amphi Desvallières. La conférence sera suivie d'un cocktail (30€) à la Rotonde Gabriel.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**LA CONSTRUCTION NAVALE FRANCAISE FACE A LA MARITIMISATION DU MONDE**

**LE MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014 À 18H00 A L'AMPHI DESVALLIERES**

Nom ..... Prénom.....  
Adresse..... Grade.....  
Courriel..... Téléphone.....  
Association : ACORAM/AEN/ANCM/..... (barrer les mentions inutiles)  
assistera à la conférence. Il sera accompagné de.....personnes

Noms et prénoms des accompagnants (obligatoire pour le service de sécurité de l'Ecole Militaire)

.....  
.....  
.....

Entrée place Joffre - Parking possible – communiquer la marque et l'immatriculation du véhicule

Cocktail : 30€x.....personnes, soit.....€

Chèque à l'ordre de l'ACORAM Ile de France et bulletin à adresser avant le 9 novembre 2014 au CF(R) Jean-François Lecomte – 16 rue de la Convention 75015 Paris.

## Conférence

### « La guerre de 7 ans en Amérique et le combat de la Restigouche 1760 ». (Le dernier engagement naval de la Nouvelle France)

par le C.F. (H) Jean-Louis Renault  
Président ACORAM Nantes-Vendée

**Jeudi 4 décembre 2014, à 18h00, en l'amphi Suffren de l'Ecole Militaire**

En 1760, alors qu'en Europe la guerre de 7 ans n'a commencé officiellement qu'en 1756, il ya déjà 6 ans, en Amérique, que la guerre oppose les 13 colonies anglo-américaines peuplées de plus d'un million d'habitants à la Nouvelle France qui ne compte guère plus de 70.000 colons.

Mal soutenue par sa métropole, la colonie, après la chute de Québec le 13 septembre 1759, est aux abois. Aux demandes de secours envoyées à Versailles le Roi et le ministre Berryer n'enverront que cinq navires marchands escortés par une frégate là où il aurait fallu cinquante ou soixante marchands et huit ou dix navires de guerre pour rééquilibrer les forces en présence.

Ce convoi finira par se réfugier dans la rivière Restigouche au sud de l'embouchure du Saint Laurent pour y mener un dernier combat.

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### Conférence "La guerre de 7 ans en Amérique et le combat de la Restigouche 1760" Jeudi 4 décembre, 18h00, amphi Suffren de l'Ecole Militaire

Nom.....Prénom.....Grade.....  
Adresse.....  
Courriel.....Téléphone.....

Assistera à la conférence et sera accompagné de.....personnes

Identité de tous les participants :

Nom	Prénom	Date Naissance	Lieu Naissance
-----	--------	----------------	----------------

Participation aux frais 7 EUR par personne, soit.....EUR, par chèque libellé à l'ordre de l'ACORAM Ile de France, et bulletin à adresser **avant le 28 novembre 2014** au LV(H) Daniel LEBREC – 78 avenue de Suffren – 75015 Paris.

## Tribune Jeunes

Chers Camarades,

C'est la rentrée du groupe Jeunes ACORAM Ile-de-France !

Comme vous pouvez le découvrir dans d'autres articles de ce bulletin, de nouvelles activités sont proposées, comme le baptême de plongée. Après Houilles en septembre, une possibilité est offerte en octobre à la fosse de Villeneuve-la-Garenne.

L'entraînement dominical aux marches reprend également dans des lieux remarquables de la région.

D'autres projets sont en cours d'élaboration, vous en serez informés dans les prochains bulletins et par voie électronique.

L'équipe Jeunes ACORAM IDF

## Actualités sportives

### VOUS SOUHAITEZ VOUS INITIER A LA PLONGEE MAIS N'AVEZ JAMAIS PRIS LE TEMPS DE LE FAIRE ?

La section Plongée de l'ACORAM vous propose un baptême au Club de plongée UCPA de Villeneuve-la-Garenne (92) le Lundi 20 octobre prochain à 17H. Aucune compétence technique préalable n'est requise. Matériel demandé : maillot de bain (pas de short) + serviette + pièce d'1 euro pour le vestiaire. Tarif : 25 euros ou 21, 50 euros (TR à partir de 8).

Accès par les transports en commun :

-> Gare RER D de Saint Denis puis prendre Tramway T1 direction Asnières - Arrêt Mairie de Villeneuve la Garenne puis prendre Bus 177 - Arrêt Villeneuve la Garenne Z.I. Nord.

-> Métro Porte de Clignancourt (Ligne 4) ou Mairie de Saint Ouen (Ligne 13), puis bus 137- Arrêt Villeneuve la Garenne Z.I. Nord

Pré-inscriptions jusqu'au dimanche 5 octobre auprès de l'officier sports de l'ACORAM ou le LV (R) PAYEN de LA GARANDERIE (a.delagaranderie@hotmail.fr ; 06 88 49 95 19).

### RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Voici quelques rendez-vous sportifs, principalement en région parisienne pour les marcheurs et coureurs, à ne pas manquer lors de ce dernier trimestre 2014 :

- Dimanche 14 Septembre : La parisienne (6,7 km)
- Dimanche 21 Septembre : Course des remparts à Provins (6 ou 17 km)
- Dimanche 28 Septembre : Paris-Versailles (16km)
- Dimanche 19 Octobre : Semi-Marathon du pays de Meaux
- Dimanche 26 Octobre : Semi-Marathon de Saint-Denis et du Stade de France
- Dimanche 16 Novembre : Semi-Marathon de Boulogne-Billancourt
- Dimanche 23 Novembre : 20 bornes d'Andrésy (course au profit de la lutte contre la leucémie)
- Dimanche 28 Décembre : Corrida Pédestre Internationale de Houilles

Nous espérons que vous serez nombreux à venir grossir les rangs Acoramien lors de ces manifestations sportives. Merci à tous ceux qui souhaitent participer à ces événements de se faire connaître en amont auprès du secrétariat, afin de pouvoir constituer une équipe et vous permettre de courir ensemble sous la bannière de l'ACORAM.

## Activités du trimestre écoulé

### Compte-rendu de la visite à l'Assemblée Nationale

Nous avons eu l'honneur et le plaisir de pouvoir visiter l'Assemblée Nationale le 22 mai 2014. Cette visite a commencé doucement pour monter en puissance dans la présentation de ce bâtiment et de l'institution qu'elle représente.

Tout d'abord avant d'être un lieu de pouvoir républicain, le Palais Bourbon fut une des résidences aristocratiques les plus en vue de la capitale Il fut édifié ainsi que le Palais de Lassay par la duchesse de Bourbon, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, à la demande de son confident le marquis de Lassay. Cette double construction se fit entre 1722 à 1728.

La construction a subi de nombreuses modifications passant d'un palais ressemblant au Grand Trianon à ce que nous connaissons ce jour, en particulier une surélévation du bâtiment est l'ajout d'annexe.

La révolution française va amener les modifications les plus importantes en passant. Le Palais Bourbon reste quelque temps déserté avant d'être déclaré bien de la Nation en 1791. Il sert alors successivement de prison, de remise pour les convois militaires, puis abrite la commission des travaux publics. Cette installation vaut à son voisin l'Hôtel de Lassay d'accueillir pendant quelques mois l'école des travaux publics, au moment même où celle-ci change de nom pour prendre celui d'école Polytechnique.

En 1795 La convention se tourne vers le Palais Bourbon et un premier hémicycle est achevé en 1797. Après les travaux réalisés sous l'impulsion du prince de Condé de 1787 à 1804, les derniers grands travaux qui vont donner la structure actuelle se dérouleront de 1828 à 1848.



Dans une logique de représentation autour d'un hémicycle il y a un véritable palais législatif avec ses salles d'apparat, ses espaces de rencontre et de réunion, et, bien sûr, sa bibliothèque peinte par Eugène Delacroix. Cette dernière est chargée d'évocation présente une étonnante profusion de motifs, de couleurs, de perspectives. La richesse de la bibliothèque est impressionnante, le fond ancien à plus de 1900 œuvres dont le procès de Jeanne D'arc ou le Roman de la Rose jusqu'à toutes les parutions quotidiennes de nos jours qui enrichissent sa collection.

Le Palais Bourbon est une ville dans la ville avec 1349 salariés, sa poste, une centaine de lois qui sont adoptées, plus de 1400 heures de débats qui ont lieu dans l'hémicycle, plus de 33 000 questions qui sont posées au Gouvernement par écrit ou par oral, plus de 450 rapports qui sont adoptés par les commissions sur les sujets les plus divers.

Les corps de métier sont au nombre de 21 pour 577 députés.

Ce monde est vivant, ainsi François Fillon a fait mettre 3 ruches de couleur bleu, blanc et rouge sur le toit.

Nous avons pu assister à une séance de l'assemblée où le silence complet doit régner au niveau des visiteurs.

Ainsi le siège du président est surélevé pour assurer son autorité sur les débats, le bureau est cependant soigneusement positionné pour ne pas dépasser la hauteur de la dernière rangée de gradins de l'hémicycle, afin de manifester que son occupant est "primus inter pares", ordonnateur, organisateur, plus que véritable directeur de la représentation nationale

Nos chers députés ont chacun leur particularité, ainsi un de ceux ci met systématiquement une veste jaune pour être vu plus facilement à la télé par ses concitoyens.

Cette visite fut passionnante et j'invite tous ceux que ce bref résumé à intéresser, d'aller sur le site de l'Assemblée Nationale pour découvrir toute l'histoire et la vie de ce Palais.

---

## Maquettes de la Marine Impériale au TRIANON

Une trentaine d'ACORAMiens a remonté le temps avec les maquettes de la Marine Impériale au TRIANON

Le samedi 13 septembre 2014 en matinée s'est déroulée une visite du Grand TRIANON, et en particulier de la galerie des COTELLE où figurait l'exposition des maquettes de la Marine Impériale. Le conférencier fut M. Jérémie Benoît, historien d'art, spécialiste de l'art de la Révolution et de l'Empire et conservateur en chef au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.

Salle après salle, le conférencier a su rendre l'atmosphère changeante et les différentes affectations des pièces au sein de ce château d'été qu'était le Grand Trianon, bâti sous Louis XIV, ayant servi jusqu'au Général de GAULLE qui en fit la résidence d'hôtes de passage. Les visiteurs eurent également à leur tour l'impression d'être des hôtes de marque privilégiés, en l'absence de tout autre visiteur ...

Cette « mise en bouche » historique introduisait on ne peut mieux l'esprit de l'exposition : la reconstitution de ce qui avait été, en tout fin du Premier Empire, une présentation permanente de modèles de bâtiments de guerre au monarque. L'Empereur en effet, à partir de 1810, avait voulu avoir à sa disposition privée, pour étude, une série de maquettes : le souverain était enfin devenu conscient du grand dessein qu'il pouvait attendre de la mer - sans doute trop tard.

Toute la galerie des COTELLE (la galerie porte le nom de l'auteur de la plupart des tableaux qui y figurent d'habitude, représentant certains bosquets de Versailles et de Trianon), qui occupe toute l'aile droite du Grand Trianon, était consacrée à la Marine Impériale sous ses différents aspects:

- d'abord les ouvriers de cette marine, à commencer par le baron Sané, le génial architecte naval du temps, pour continuer par les arsenaux de ROCHEFORT, TOULON, CHERBOURG, BREST - mais aussi ANVERS, VENISE et GENES,
- puis les collections juste antérieures à celle de l'Empire
- ensuite la guerre navale d'escadre - qui mobilisait des navires comme l'«Océan», le «FRIEDLAND» et le «Triomphant», dans le cadre de la guerre de ligne, et les plus humbles navires de charge (bâtiments de transport),
- la flottille de BOULOGNE, en perspective interminable d'un débarquement en ANGLETRRE qui ne survint jamais,
- et enfin la guerre de course - opposée à la guerre d'escadre - pour les opérations navales menées par les corsaires.



L'exposition, qui se terminait le lendemain 14 septembre, a permis aux divers membres de la section YVELINES-ESSONNE d'accueillir d'autres membres d'autres sections et des amis de l'ACORAM.

Tous ont remercié tant M. BENOIT pour son accueil et son talent de narrateur, que les principaux organisateurs de cette sortie, le CC(R) BORDESSOULE, l'EV ( R ) ANSQUER et le CV ( H ) GROUT de BEAUFORT.

## Commémoration du 70ème anniversaire de la Libération de Saint-Ouen

Il y a bien longtemps que Saint-Ouen (93) n'avait connu pareil événement pour commémorer sa Libération de l'Occupant nazi. Monsieur William Delannoy, maire fraîchement élu en mars dernier, a demandé le concours des armées pour marquer dignement cet événement.

Si l'Armée de l'Air a répondu présente par une importante délégation, (une section de la BA 117 Ballard, et sa prestigieuse Musique basée à la BA 107 Villacoublay), l'ACORAM, même représenté de façon plus confidentielle par votre serviteur, a répondu présente.

Après une prise d'arme devant le monument aux Morts, puis devant celui des Martyrs de la Résistance, une marche en ordre serré, au son de la Musique de l'Air, et avec les autres corps constitués, s'est déroulée jusqu'au parvis de l'Hôtel de Ville. Le Maire a alors rappelé, dans une vibrante allocution, ce que devaient les audoniens d'aujourd'hui aux audoniens d'hier qui sont tombés pour la libération de leur ville avec le concours de la 2ème DB et des forces alliés.

Le cortège s'est ensuite redirigé vers le Grand Parc de la ZAC des Dock pour assister à un lâcher de ballons par des enfants issus de tous les quartiers de la Ville, sur des airs de jazz entonnés par la Musique de l'Air, tels que ceux entendus il y a 70 ans par leur aïeux fraîchement libérés de l'Occupant.

Outre l'honneur de représenter notre belle association, cet évènement a permis de mieux faire connaître la réserve auprès des collègues et des élus, étant dans le civil Directeur à la Mairie de... Saint-Ouen !

LV(R) François VILLETTE



## Vie des Secteurs

### Secteur 1 : Seine-et-Marne + Oise

(47 membres)

CV(R) Thierry GAUROY

01 64 71 06 15 [t.gauroy@notaires.fr](mailto:t.gauroy@notaires.fr)

### Secteur 2 : Hauts-de-Seine

(290 membres)

CC(R) Jean-Pascal DANNAUD

06 80 38 39 65 [jean-pascal@dannaud.eu](mailto:jean-pascal@dannaud.eu)

### Secteur 4 : Yvelines + Essonne

(280 membres)

CC(R) Pierre BORDESSOULE

01 30 86 93 10 [bordessoule@bordessoule.fr](mailto:bordessoule@bordessoule.fr)

EV2(R) Marie-Hélène ANSQUER (adjointe)

06 60 81 96 85 [mh.ansquer@yahoo.fr](mailto:mh.ansquer@yahoo.fr)

### Secteur 5 : Paris Nord & Ouest + Val-d'Oise + Seine-St.Denis

(312 membres)

CF(R) Ulrich-André RENAULDON

01 47 83 71 46 [ulrich-andre.renauldon@orange.fr](mailto:ulrich-andre.renauldon@orange.fr)

### Secteur 6 : Paris Sud & Est + Val-de-Marne

(334 membres)

LV(H) Daniel LEBREC

01 43 06 79 82 [acoram-paris-sud-est@orange.fr](mailto:acoram-paris-sud-est@orange.fr)

### Secteur 7 : Non résidents dans la section (France et étranger)

(96 membres)

CF(H) François TESSON

09 79 05 60 17 [fpg.tesson@wanadoo.fr](mailto:fpg.tesson@wanadoo.fr)

N'hésitez pas à nous faire savoir par e-mail tout problème que vous pouvez rencontrer et, le cas échéant, tout changement d'adresse postale ou internet.

# REINSCRIPTIONS / REABONNEMENTS

## Mandat de prélèvement SEPA

<input type="checkbox"/> 45 €	Adhésion annuelle (France)
<input type="checkbox"/> 23 €	Adhésion moins de 30 ans - Veuf/veuve d'un membre de l'Acoram
<input type="checkbox"/> 90 € <input type="checkbox"/> 210 €	Adhérent Donateur/Bienfaiteur
<input type="checkbox"/> 30 €	Abonnement annuel (France)
<input type="checkbox"/> 25 €	Abonnement moins de 30 ans – Veuf/veuve d'un membre de l'Acoram
<input type="checkbox"/> 38 € <input type="checkbox"/> 45 €	Abonnement non-adhérent Métropole/Dom-Tom

Votre nom\* .....

Votre adresse\* (numéro et rue) .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

Pays\* .....

Courriel .....

Coordonnée de votre compte\* .....

(joindre un IBAN) Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (27 caractères)

.....  
Code international d'identification de votre banque – BIC (11 caractères)

Nom du créancier : **ACORAM**

**Références bancaires**

Adresse : 15 rue de Laborde

ICS : FR53ZZZ532847

CC 12

BIC : PSSTFRPPPAR

75398 PARIS Cedex 08

IBAN : FR4120041000010104284H02016

RUM :

Type de paiement

Paiement Récurrent/répétitif

Paiement Ponctuel

Signé à :

le ...../...../201.....

Signature

En signant ce formulaire vous autorisez l'Acoram à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Acoram. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Veillez compléter obligatoirement les champs marqués \***